



MOBILISATION DES PERSONNELS D'INSERTION ET DE PROBATION DU SPIP DE CLERMONT-FERRAND (63)

La filière insertion et probation a été exclue d'avancées « historiques » (recrutement, revalorisation statutaire et indemnitaire) accordées récemment aux personnels de l'Administration Pénitentiaire dont elle fait pourtant partie.

Le 25 mars 2016, l'équipe de Clermont-Ferrand, agents syndiqués et non syndiqués, s'est réunie en assemblée générale.

NOUS REVENDIQUONS :

- L'ouverture de négociations statutaires pour la filière insertion et probation
- Une remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire
- La suppression de la pré-affectation dès la prochaine promotion de CPIP
- L'égalité de traitement des ASS qui ont intégré le corps de CPIP pour le calcul de leur retraite
- Un plan de recrutement permettant un véritable renforcement en ressources humaines dans les SPIP inscrit dans le plan de loi de finances pour 2017

EN CONSEQUENCE NOUS DECIDONS A UNE LARGE MAJORITE DE NOUS ASSOCIER AU MOUVEMENT NATIONAL DES SPIP, SELON LES MODALITES SUIVANTES :

- Communication aux élus, aux magistrats, aux médias, aux partenaires
- Participation silencieuse aux réunions de service et départementales
- Transmission dans les soit-transmis et courriels de la phrase suivante :
« La filière insertion et probation a été exclue d'avancées (recrutement, revalorisation statutaire et indemnitaire) accordées récemment aux personnels de l'Administration Pénitentiaire.
Le SPIP de Clermont-Ferrand sera en mouvement jusqu'à ce que les personnels obtiennent enfin reconnaissance. »

Ces actions seront mises en oeuvre à compter du jeudi 31 mars 2016 et perdureront jusqu'au succès de nos revendications !

Clermont-Ferrand, le 25 mars 2016